

▪ Objet : Epreuves de présélection organisées par le groupe hospitalier Fondation Vallée – Paul Guiraud pour bénéficier du financement des études promotionnelles d'aide-soignant	▪ Date de fin d'affichage : 20 mai 2025
▪ Destinataire : Tous les agents	▪ Rédacteur : DRH/Formation

Sous réserve de justifier *a minima* de 3 années d'exercice professionnel (secteur public et/ou secteur privé), les professionnels du GH Fondation Vallée – Paul Guiraud doivent passer l'épreuve de présélection organisée par l'établissement pour bénéficier du financement des études promotionnelles en vue de préparer le diplôme d'aide-soignant en 2026.

La présélection aura lieu le 19 mai 2025

Le dossier du candidat doit parvenir au service de la formation continue au plus tard :

Le lundi 28 avril 16 heures

1 exemplaire (papier ou mail à formationcontinue@gh-paulguiraud.fr)

L'épreuve de présélection consiste en l'étude du dossier professionnel du candidat. Le dossier doit comporter les éléments suivant :

- Un curriculum vitae,
- Un projet d'évolution professionnelle,
- L'historique des formations suivies par l'agent
- Un avis formalisé par l'encadrement sur le projet d'évolution professionnelle du candidat, précisant notamment s'il a été évoqué dans le cadre de l'entretien professionnel.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte

Le directeur des ressources humaines,

Jean-François GICQUEL

COMPOSITION DU JURY ET GRILLE D'ÉVALUATION

La composition du jury de présélection :

- ✚ Un(e) cadre supérieur(e)
- ✚ Deux cadres de santé

La grille de présélection comporte des critères qui permettent de préciser les attentes et exigences attendues. Après concertation, le jury arrête la décision, favorable ou non, accordant le bénéfice du financement des études promotionnelles d'aide-soignant.

Critères d'évaluation du projet d'évolution professionnelle : notation sur 20	
Présentation du dossier (Présentation générale soignée, présence d'une page de garde, informations pour contacter le candidat présentes et lisibles (nom, prénom, numéro de téléphone et/ou mail))	2 POINTS
Qualité rédactionnelle et orthographe	3 POINTS
Motivations concernant le projet d'évolution professionnelle : clairement énoncées, pertinentes et cohérentes	5 POINTS
Représentation adaptée du métier d'aide-soignant	5 POINTS
Connaissances sur la formation d'aide-soignant et ses exigences argumentées, logiques et pertinentes	5 POINTS

Il transmet sa délibération au directeur des ressources humaines.

Ce dernier, en lien avec la coordinatrice générale des soins, fixe la liste définitive des professionnels bénéficiant de la promotion professionnelle. Il s'appuie, pour ce faire, sur les résultats des trois derniers comptes rendus d'entretien professionnel.

Il est rappelé que les professionnels retenus au titre de la présélection doivent passer l'épreuve d'entrée à l'institut de formation d'aides-soignants du groupe hospitalier, consistant en un entretien avec un jury.

En cas de réussite à l'épreuve de présélection au financement mais d'échec à l'épreuve d'entrée au concours de l'Institut de Formation des Aides-Soignants, l'accord de financement devient caduque.

Le candidat devra alors présenter à nouveau son dossier à l'épreuve de présélection l'année suivante.

**LES EPREUVES DE SELECTION
DE L'INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT
DU GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD**

Les modalités de candidature à l'institut de formation d'aides-soignants sont précisées sur le site internet du groupe hospitalier (www.gh-paulguiraud.fr – onglet « IFSI/IFAS » puis « IFAS »).

Il est indispensable de télécharger, compléter et retourner le « dossier sélection » accessible via cette page internet à l'IFAS.

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant.

La date fixée pour l'épreuve orale ne pourra pas être changée quel que soit le motif.

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail